

COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCES VERBAL N° 18

Séance du:25-01-2022

Membres Présents:

- Mr. GUETTAF TEMAM A/Aziz / Président
- Mr .ZENDAGUI Hachemi / Secrétaire
- Mr. MESSAI Mohamed Lotfi / Membre

Membre Absent :

- Mr. GHEDJATI Abdelaziz / Membre -

Ordre du jour:

- Etude des Affaires Disciplinaires

Journées du:24/01/2023

AFFAIRE 154

Rencontre : NZEO/CRB HONNEUR – (S) -du:24/01/2023

Joueurs Avertis :

- 1/-BEN ABDERAZAK TOUFIK, LN°0831 –CRB
-Avertissement pour CAS
- 2/-LABED KHEIREDDINE, LN°-2624 –CRB
-Avertissement pour CAS.
- 3/-SALAMI ISSAM, LN°-0167-NZEO
-Avertissement pour CAS.
- 4/-BERGHIS YUCEF, LN°-2596 –NZEO
-Avertissement pour CAS.
- 5/-SAAD DJAMEL EDDINE, LN°-0503 –NZEO
-Avertissement pour CAS.

AFFAIRE 155

Rencontre : USJBBA/ESD - HONNEUR (S) du:24/01/2023

Joueurs Avertis :

- 1/-SEBAA NOUREDDINE, LN°-0084 –USJBBA
-avertissement pour AJ.
- 2/-BOUBKA SEDDIK , LN°-0073 –USJBBA
-Avertissement pour AJ.
-Une amende de 2500 DA est infligée au club USJBBA pour mauvaise organisation (ARRIVEE TARDIVE)(ART131 RG/FAF).

AFFAIRE 156

Rencontre :IROD/CCO –HONNEUR (S) -du:24/01/2023

Joueur Averti :

- 1/-DJELALDA MESAUD, LN°0539–IROD
-Avertissement pour CAS
-Une amende de 2500 DA est infligée au club CCO (ART131)(ARRIVEE TARDIVE) .

AFFAIRE 157

Rencontre :UEA /JRBEH -HONNEUR (S) du:24/01/2023

Joueurs Exclu:

- 1/-MEZGHICH MOUADHE, LN°0654 –UEA
-Pour cumul de cartons d'un (01) match ferme+1000.00 DA d'amende (ART 103 RG/FAF)

Joueurs Avertis :

- 1/-HEBAZTI RADHOUANE, LN°0651–UEA
-Avertissement pourCD suspension d'un (01) match ferme +1000.00 DA d'amende (ART 101RG/FAF).
- 2/-SAKHRI MILOUD, LN°0668–UEA
-Avertissement pourCD suspension d'un (01) match ferme +1000.00 DA d'amende (ART 101RG/FAF).
- 3/-BEN AOUA ISHAK, LN°0658– UEA
-Avertissement pour JD.
- 4/-BOUHENNICHE MED YAHIA, LN°0762– JRBEH
-Avertissement pour JD.
- 5/-YOUSFI LOKMANE, LN°0764– JRBEH
-Avertissement pour JD.

AFFAIRE 158

Rencontre :USCEL /TRBEO- HONNEUR – (S) du:24/01/2023

Joueurs Avertis :

- 1/-CHERAIET SOUHAIL , LN°0008 –TRBEO
-avertissement pour CAS.
- 2/-CHERAIET OUSSMA, LN°0007–TRBEO
-avertissement pour CAS.
-Suite inscription du joueur HAMIDI RAID MED LAKHDAR, LN°0854–USCEO sur la feuille de match (rencontre USCEO// TRBEO du 24/01/2023) et ;
En application de l'article 95 des règlements généraux le la FAF:
- LE COMMISSION DE DISCIPLIN DÉCIDE

-Suspension du joueur RAID MED LAKHDAR, LN°0854–USCEO de deux (02) matchs fermes + la sanction initiale (1 M F).

-Suspension du secrétaire SOLTANI MOUHSEN LN°0002–USCEO de six mois fermes de toutes fonctions officielles + Une amende de 10.000 DA

**LE PAYEMENT DES AMENDES DES CLUBS DOIT ETRE
EFFECTUE DANS UN DELAI DE (30) JOURS**

SOIT AVANT LE

25/02/2023

GUETTAF TEMAM ABDELAZIZ